

Dossier de presse • Juin 2022

Prévention des feux de forêt et de végétation



Sommaire

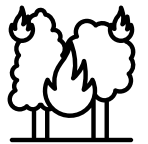
Pourquoi faut-il informer les Français sur la prévention des feux de forêt et de végétation ?.....	3
Que faut-il savoir sur les feux de forêts et de végétation ?	5
Comment naissent les feux de forêt et de végétation ?	5
Dans quelles régions y-a-t-il le plus de feux de forêt et de végétation ?.....	7
Quels sont les risques pour les autres régions ?	9
Quels sont les risques en 2022 ?.....	11
Un printemps très sec et très chaud	11
L'été 2022 sera très chaud.....	12
Comment les messages sur la « Prévention des feux de forêt et de végétation » informent les Français ?	13
Quelles sont les autres actions prévues pour prévenir et protéger les Français contre les feux de forêt et de végétation ?	18
La stratégie de défense de la forêt contre l'incendie	18
Les règles pour la construction et les logements.....	23
Les règles pour se protéger et protéger les autres en cas d'incendie de forêt et de végétation.....	25
Nos partenaires pour la prévention des feux de forêt et de végétation :	27

Pourquoi faut-il informer les Français sur la prévention des feux de forêt et de végétation ?

Depuis 5 ans le gouvernement informe les Français et les touristes pour éviter les feux de forêt et de végétation. La végétation c'est les herbes, les arbres, les arbustes...



Il y a beaucoup de feux en été. Ces feux détruisent les forêts et la végétation. Il faut faire de la prévention. Faire de la prévention contre les feux cela veut dire expliquer les risques de feux.



Le gouvernement organise durant l'été 2022 une «une grande action de prévention . Cette action s'appelle « Prévention des feux de forêts et de végétation. » On parle aussi de campagne de prévention.



Plusieurs ministères participent à cette campagne :

- le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires,
- le ministère de l'Intérieur,
- et le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire.

Le gouvernement a interrogé beaucoup de personnes dans toute la France.

Cela s'appelle une enquête.

Cette enquête montre que
la plupart des gens ne savent pas
que des imprudences provoquent 9 feux sur 10.
Par exemple une cigarette mal éteinte.

C'est ce qui s'est passé en août 2021 dans le sud de la France
à Gonfaron.

Un mégot de cigarette jeté
au bord d'un espace de repos sur l'autoroute.
a provoqué un incendie très grave :



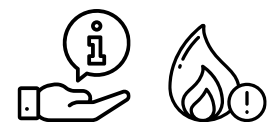
- 2 personnes sont mortes
- 7 500 personnes, habitants et touristes,
ont été mis à l'abri dans des gymnases
- 6 832 hectares ont brûlé.

C'est presque la surface de 10 000 terrains de football.

Ce drame aurait pu être évité.

Avec la campagne « Prévention des feux de forêt
et de végétation »

le gouvernement veut informer les Français et les touristes
sur ce qu'il faut faire :



- pour éviter de provoquer des feux de forêt et de végétation
- pour se protéger
des feux de forêt et de végétation.

Que faut-il savoir sur les feux de forêts et de végétation ?

Comment naissent les feux de forêt et de végétation ?

Beaucoup de gens pensent que les feux de forêt et de végétation sont provoqués par un élément naturel par exemple la foudre.



En réalité 9 feux sur 10 sont d'origine humaine.



C'est-à-dire que les humains peuvent provoquer des feux de forêt ou de végétation en étant imprudents :

- quand ils travaillent
par exemple sur des voies de chemin de fer
ou dans les champs
- dans leur vie de tous les jours
par exemple en faisant un barbecue, en fumant...
- quand ils sont en vacances
par exemple en faisant un feu de camp.



La plupart des feux ne démarrent pas en forêt.

Ils démarrent dans des endroits
où la végétation est fine et sèche
par exemple :

- au bord des routes,
- dans des jardins,
- dans des champs...

Quand le feu a démarré à un endroit,
il s'étend plus loin.

On dit qu'il se propage.

A cause du réchauffement climatique
il y a moins de pluie.

Les sols et la végétation sont très secs.

Le feu peut commencer rapidement.

Le feu peut s'étendre très vite jusque dans les forêts proches.

Il y a de plus en plus de risques de feux
de forêt et de végétation.

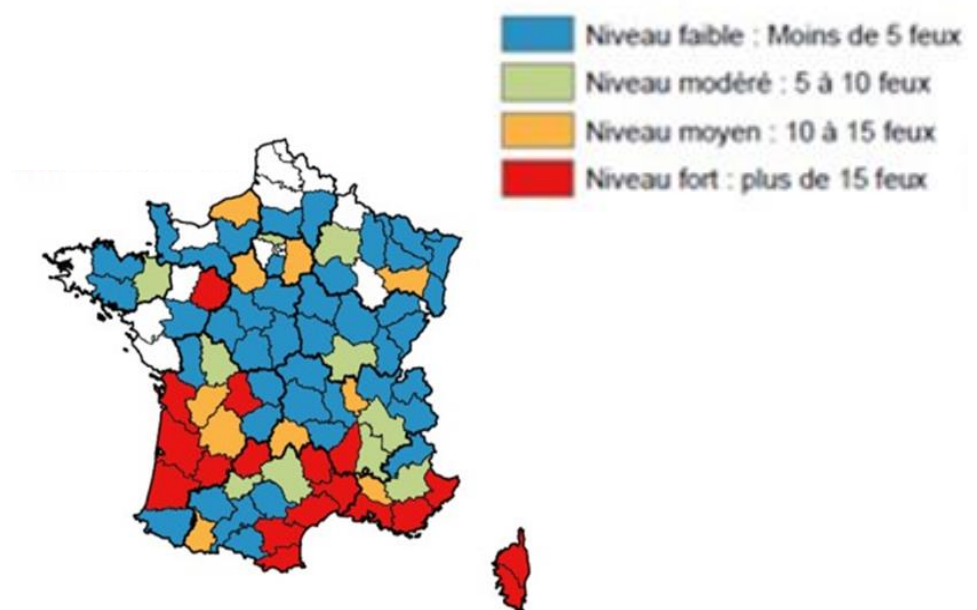


Dans quelles régions y-a-t-il le plus de feux de forêt et de végétation ?

Le sud de la France est le plus touché par les feux de forêt et de végétation

La carte en bas de cette page montre le nombre de feux entre 2006 et 2020, en **France métropolitaine**. C'est-à-dire la France sans les départements et les régions et collectivités d'outre-mer. La carte montre que :

- 18 départements ont connu plus de 15 feux par an. Ils sont en rouge dans la carte ci-dessous.
- 10 départements ont connu de 10 à 15 feux par an. Ils sont en orange dans la carte ci-dessous.
- 10 départements ont connu de 5 à 10 feux par an. Ils sont en vert dans la carte ci-dessous.



Les départements les plus touchés par les feux
se trouvent dans le sud de la France.

Il y a des espaces naturels protégés dans cette région proche de la mer Méditerranée. Cela signifie qu'il y a par exemple des plantes ou des animaux qu'il faut protéger car ils risquent de disparaître.

A cause des feux,
ces espaces protégés risquent de disparaître.

Les feux sont de plus en plus nombreux
et brûlent de plus en plus d'espace en France

Il y a presque 4 500 feux chaque année en France.

Entre 10 000 et 17 000 hectares brûlent chaque année.

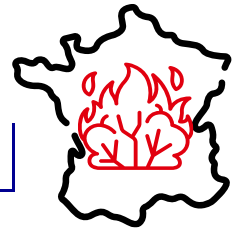
C'est grand comme 20 000 terrains de football.

Quels sont les risques pour les autres régions ?

Il y a des risques de feux dans toutes les régions

Beaucoup de gens croient que les feux de forêt et de végétation sont un risque seulement dans le sud de la France.
C'est faux.

Il peut y avoir des feux de forêt et de végétation dans toutes les régions en France métropolitaine.



Les étés sont de plus en plus secs et chauds.

Les sols et les forêts se dessèchent.

Des feux se déclarent à de nouveaux endroits
ou en dehors de l'été.

Quand un feu commence, on dit que le feu se déclare.

Par exemple :

- des feux se sont déclarés dans des champs et dans le nord de la France en 2019
- des feux se sont déclarés dès le printemps en 2020
- des feux très forts et importants se sont déclarés en 2021.

A cause du changement climatique,

la saison des incendies de forêt durera plus longtemps.

Aujourd'hui les incendies arrivent le plus souvent
pendant les 3 mois de l'été.

Dans quelques années, les incendies pourront se produire pendant 6 mois dans l'année et sur toute la France.

Il y a des risques de feux dans toute l'Europe

Un groupe de spécialistes européens des feux de forêt s'est réuni.

Le groupe de spécialistes a expliqué que dans la plupart des pays européens il y a :

- une sécheresse de plus en plus forte
- des feux d'hiver et de printemps plus importants qu'avant.



Quels sont les risques en 2022 ?

Un printemps très sec et très chaud

Avec le vent et la sécheresse,
il y a plus de risques de feux de forêts et de végétation.

En France métropolitaine,
22 départements risquent d'avoir une sécheresse
avant la fin de l'été 2022.

C'est presque 1 département sur 4.

Météo-France dit que le printemps 2022
est un des printemps le plus sec
et le plus chaud depuis le début des années 1900.

En 2022 les sols au printemps
sont secs comme en plein été.

Depuis le début d'année 2022,
toutes les régions connaissent plus de feux
que d'habitude :

- dans le département des Pyrénées-Atlantiques
situé dans le sud-ouest de la France,
3 fois plus de surface a brûlé
qu'entre 2013 et 2019.
- dans la moitié nord de la France il y a eu presque 2 fois plus
de surface brûlée
entre janvier et mai 2022
que sur les dernières années.



Depuis le début de l'année 2022,
il y a aussi eu 3 feux exceptionnels par exemple :

- le 11 mars en Moselle,
dans l'est de la France
- le 22 mars dans le Maine-et-Loire,
à l'ouest de la France
- le 16 mai dans la forêt de Rennes
en Bretagne.

L'été 2022 sera très chaud

Météo France prévoit un été sec et chaud.

Les températures seront plus chaudes que d'habitude
surtout dans le sud de la France.

Il y aura moins de pluie que d'habitude.



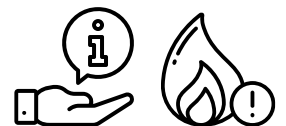
Voici un lien internet pour connaître les bons réflexes
pour économiser l'eau :

<https://www.ecologie.gouv.fr/secheresse-economiser-leau>



Comment les messages sur la « Prévention des feux de forêt et de végétation » informent les Français ?

Pour l'été 2022, le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires lance une nouvelle action de prévention avec des messages sur la « Prévention des feux de forêt et de végétation ». On appelle l'ensemble des messages une campagne d'information.

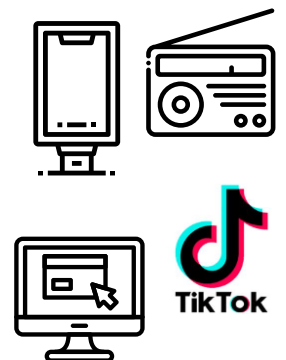


Tous les habitants et les touristes en France peuvent voir ou entendre la campagne d'information sur la « Prévention des feux de forêt et de végétation ».

Cette campagne d'information a lieu du 17 juin au 30 août du nord au sud la France.

Cette campagne d'information se fait avec des messages :

- sur des affiches
- à la radio
- sur internet
- sur le réseau social Tik Tok.



Avec cette campagne de prévention le gouvernement veut :

- informer les gens sur les feux de forêt et de végétation
- protéger les espaces naturels et les zones habitées

- rendre les gens plus prudents.

Les gens doivent comprendre

qu'un petit geste imprudent peut provoquer un incendie et :

- tuer des gens
- détruire des paysages.

Un geste imprudent,

c'est par exemple jeter une cigarette mal éteinte
par la fenêtre de sa voiture.

Cette année, la campagne montre
des personnages imprudents
et 3 gestes à éviter :

1. Le 1er personnage s'appelle Soraya.

Soraya jete son mégot en bord de route.

Ce geste imprudent

provoque un incendie qui brûle une ferme.



2. Le 2ème personnage s'appelle Luc.

Luc fait griller ses chamallows (des guimauves)
sur un feu de camp..

Ce geste imprudent

provoque un incendie qui brûle une forêt.



3. Le 3ème personnage s'appelle Hervé.

Hervé est dans un camping.

Il utilise un outil qui fait des étincelles...

Ce geste imprudent

provoque un feu et brûle le camping.



La campagne d'information « Prévention des feux de forêt et de végétation »

informe sur les **bons réflexes** à avoir contre les risques d'incendie.

Avoir de bons réflexes cela veut dire faire les bons gestes pour éviter les risques.

Cette image à droite rappelle les bons réflexes.

En flashant le QR Code dans l'image on peut aller sur une page internet.

Flasher un QR code signifie le prendre en photo avec un téléphone mobile.

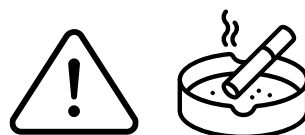
La page internet donne de nombreux conseils pour éviter les feux de forêt et de végétation et se protéger.

Voici les bons réflexes pour éviter les feux de forêt et de végétation :

- Vous êtes fumeur ?

Jetez vos mégots dans des cendriers.

Si vous fumez dans votre voiture, faites attention aux cendres encore chaudes.



- Vous coupez de la végétation dans votre jardin ?

Apportez ce que vous avez coupé à la déchetterie.

Ne brûlez pas votre végétation sèche dans votre jardin.



- Vous aimez les feux d'artifice ?

Laissez les professionnels les organiser.



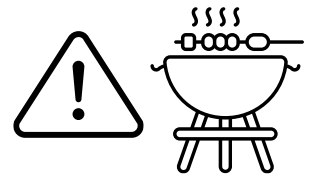
QR Code



- Vous organisez un barbecue ?

Faites-le dans un espace protégé

par exemple sur une terrasse
loin de végétation sèche.



- Vous bricolez en plein air ?

Pensez à débroussailler votre jardin.

Débroussailler veut dire enlever la végétation sèche.

Travaillez loin des espaces
qui peuvent prendre feu.

Prévoyez un extincteur pour éteindre le feu immédiatement.

- Vous gardez du bois ou des bouteilles
de gaz en extérieur ?

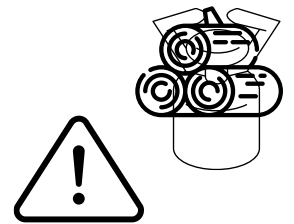
Mettez le bois ou les bouteilles de gaz

loin des murs de votre maison.

Si possible

mettez le bois ou les bouteilles de gaz dans un abri.

Un abri c'est un espace fermé.



Quelles sont les autres actions prévues pour prévenir et protéger les Français contre les feux de forêt et de végétation ?

La stratégie de défense de la forêt contre l'incendie

Les ministères et les acteurs locaux
travaillent ensemble pour lutter
contre les incendies et protéger les Français :

- le ministère de l'Intérieur,
- le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté
alimentaire
- le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion
des territoires
- les régions
- les départements
- les villes.

C'est la stratégie de défense des forêts contre les incendies.

Grâce à la stratégie de défense des forêts
contre les incendies
il y a 3 fois moins de surfaces brûlées par les feux
qu'en 1995.

La stratégie de défense des forêts contre les incendies permet :

- d'évaluer les risques de feux de forêt et de végétation
- de repérer et combattre au plus vite les feux de forêt et de végétation

Comment évaluer les risques de feux de forêt et de végétation ?

Il existe des moyens pour savoir si les risques d'incendie sont forts ou faibles.

Cela s'appelle **l'évaluation des risques**.

En France, chaque jour les risques d'incendie sont évalués.

Grâce à l'évaluation des risques d'incendie on peut agir plus efficacement et plus rapidement pour éviter les feux de forêt et de végétation.

Avec Météo-France on peut évaluer efficacement les risques d'incendie.

Météo-France est l'établissement qui prévoit la météo en France.

Météo-France envoie des informations sur la météo en France au ministère de l'Intérieur.

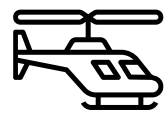
Par exemple : des cartes de France qui montrent les régions où il va faire très chaud ou bien où le vent va souffler très fort.



La chaleur, la sécheresse et le vent augmentent les risques d'incendie.

Grâce à ces informations le ministère de l'Intérieur et les responsables de la lutte contre les incendies dans les régions peuvent éviter les feux et protéger les gens.

Par exemple : si Météo-France prévoit une grosse sécheresse dans le sud de la France. Les responsables de la lutte contre les incendies font surveiller les forêts par des hélicoptères. Grâce à ces hélicoptères on peut voir s'il y a de la fumée et si un feu démarre.



Comment prévenir les risques de feux de forêt et de végétation ?

Chaque année le gouvernement informe les Français sur les risques d'incendie avec des campagnes d'information et de prévention.

Par exemple : la campagne « Prévention des feux de forêt et de végétation » de cette année.

Dans 32 départements
les risques d'incendie sont très forts.
Dans ces départements
il y a un « **plan de protection des forêts** ».
C'est un document avec

- les actions pour protéger les habitants en cas de feu de forêt
- les moyens pour agir contre les feux de forêt.
- les règles pour éviter les feux de forêts et de végétation dans le département



Par exemple : les obligations légales de débroussaillage, appelées OLD.
Les OLD sont des règles pour obliger les propriétaires à débroussailler leur terrain.
Les OLD sont faites pour les terrains proches des forêts.

Voici 2 liens internet pour en savoir plus sur les OLD : :

- [Le Guide des OLD](#) 
- [Toutes les information](#) 

Les moyens pour combattre les feux de forêt et de végétation

Lorsque le risque d'incendie est fort
il peut être plus difficile de lutter contre un feu.
Il faut agir dans les 10 minutes après le début du feu
pour pouvoir l'éteindre.
Il faut donc prévoir de gros moyens
pour combattre les feux.

Par exemple

- beaucoup d'équipes de pompiers
- des hélicoptères
- des avions pour lâcher de l'eau sur le feu
- ...



Les règles pour la construction et les logements

Pour construire des logements

il existe des règles pour éviter les incendies

Dans les départements en France

le préfet du département peut

préparer **un Plan de Prévention des Risques**

Incendies de Forêt ou **PPRIF**.

Un PPRIF est préparé avec les élus, par exemple les maires,
et les habitants

Les objectifs d'un PPRIF sont :

- de protéger les gens contre les incendies de forêts
- d'éviter que des habitations ou des entreprises brûlent à cause des incendies de de forêt.



Un PPRIF donne des règles pour la construction
de maisons ou d'entreprises
dans les villes et autour des villes.

Par exemple le PPRIF décide

la largeur des voies d'accès pour les pompiers.

Il y a près de 200 PPRIF.

Ppresque la moitié des PPRIF

sont en région Provence- Alpes-Côte d'Azur (PACA)

Prendre une assurance contre les risques d'incendie

La loi oblige les gens à assurer leur habitation et leur voiture contre les risques.

Par exemple contre les risques d'incendie.

Cela veut dire que s'il y a le feu et qu'il faut réparer la maison ou la voiture l'assurance paie les réparations.

On dit que l'assurance **couvre les risques d'incendie**.

L'assurance peut payer toutes les réparations ou seulement une partie des réparations.



Faire des changements dans sa maison pour mieux se protéger des incendies

On peut protéger sa maison contre les incendies

- en choisissant bien les matériaux au moment de sa construction.
Les matériaux c'est par exemple le béton pour faire les murs.
Ces matériaux doivent résister au feu.
- en respectant des règles de construction.
Par exemple les portes et les fenêtres ne doivent pas laisser passer l'air ou la fumée.

Tout ce qui peut prendre rapidement feu en cas d'incendie comme le bois ou les abris de jardin doivent être au moins à 10 mètres de la maison.

Les règles pour se protéger et protéger les autres en cas d'incendie de forêt et de végétation

Dans beaucoup de départements
il y a des règles pour se protéger des feux
d'incendie et de forêt.

Il faut connaître ces règles.

Par exemple dans certains espaces secs et chauds en été
il est interdit de se promener.

Dans ces endroits il n'y a souvent pas de routes.

Les camions de pompiers
ne peuvent pas toujours circuler
pour porter secours aux gens
s'il y a le feu.



Voici ce qu'il faut faire
en cas d'incendie, pour se protéger
et protéger les autres :

- écoutez les consignes des pompiers,
- restez à l'abri chez vous
si votre jardin est bien débroussaillé
et que votre maison est éloignée
de ce qui peut brûler.
- si vous voyez un feu qui démarre
appelez le 18 ou le 112 .
Expliquez où se trouve
le départ de feu.
Si vous êtes malentendant, faites le 114.



C'est plus facile d'appeler avec un téléphone portable.
Le téléphone peut géolocaliser le départ de feu.



Pour en savoir plus sur les feux de forêt et de végétation,

feux-foret.gouv.fr



Nos partenaires pour la prévention des feux de forêt et de végétation :

- DPFM : délégation à la protection de la forêt méditerranéenne
- DFCI Aquitaine : association régionale de défense des forêts contre l'incendie
- GIP ATGeRi : groupement d'intérêt public aménagement du territoire et gestion des risques
- Prévention Maïf
- ONF : Office national des forêts
- IGN : Institut national de l'information géographique et forestière
- INRAE : Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement
- AMF : Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité
- ADF : Assemblée des départements de France
- ARF : Association des régions de France
- Météo-France
- Agrisur
- Assurance Prévention
- Radio VINCI Autoroutes
- Routard.com
- NRJ

- Gites de France
- ADN Tourisme
- Conservatoire du Littoral
- La Poste
- OFB : Office français de la biodiversité
- Teragir « La Forêt et Nous »



Ce document accessible à tous a été transcrit par [Com'access](#) avec la méthode du Facile à Lire et à Comprendre (FALC)
 Pour en savoir plus sur le FALC vous pouvez aller sur le site : www.inclusion-europe.eu/easy-to-read
 © Logo européen Facile à lire : Inclusion Europe

Les pictogrammes sont tirés d'une banque d'images libres de droit ©Flaticon
 Nous remercions vivement Nahaoua et Damien de l'ESAT Moskowa (association APTE) à Paris pour la relecture et la validation du document.